



Le Prône de Plouvien

Spaha laou

Châtrer des poux (= couper les cheveux en quatre)

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°50 DU 15 DÉCEMBRE 2023

Informations Générales

Courriel : mairie@plouvien.fr - Annonces : prone@plouvien.fr - Site internet : www.plouvien.fr

MEMENTO - MAT DA C'HOUZOD

- MAIRIE : ☎02 98 40 91 16
- CCPA - ASTREINTE EAU ET ASSAINIS : ☎06 08 41 49 75
- CCPA - ORDURES MÉNAGÈRES ☎02 22 06 00 90
- POMPIERS : ☎18 ou 112
- GENDARMERIE : ☎17
- SAMU : ☎15
- MÉDECIN : Appeler le centre ☎15
- PHARMACIE de garde ☎32 37
- ◆ PLOUVIEN : ☎02 98 40 91 55
- ◆ pharmacie.plouvien@gmail.com
- ◆ CABINETS INFIRMIERS :
- ◆ RUE DE BESQUIEN ☎02 98 40 00 56
- ◆ PLACE DE LA MAIRIE ☎02 29 02 64 09
- ◆ CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : ☎02 98 40 97 83
- TAXI DU LÉON ☎02 98 40 98 07
- TAXIS NP TRANS BRETAGNE ☎06 83 63 79 39
- ALSH ☎06 65 60 61 28 OU ☎02 98 40 03 50
- CRÈCHE "Au Clair de la Lune" ☎02 98 40 93 72
- MAM AM STRAM GRAM : ☎07 70 02 33 09
- RAYONS DE SOLEIL ☎07 61 96 94 88

SERVICES SOCIAUX - SIKOUR AN DUD

- CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES : www.caf.fr. RDV au : ☎0810 25 29 30 - 02 98 83 23 66
- Assistante Sociale : Lannilis (CDAS) ☎02 98 04 02 65
- Conciliateur de justice : Plabennec ☎02 30 06 00 36
- Tous les lundis semaines impaires de 13:00 à 17:00
- CONSULTATION DE NOURRISSONS (PMI) : Plabennec, Place de la Mairie : le **mardi** de 9:15 à 11:30 (sans RDV) ; Lannilis, au CDAS, 2 rue de Mézéozen : le **mardi** après-midi et le **jeudi** matin sans RDV. ☎02 98 83 23 66
- RPAM INTERCOMMUNAL : rpe@plabennec.fr ☎02 98 36 83 42
- CLIC : RDV de 9:00 à 12:00 ☎02 98 21 02 02
- Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique
- ADAPEI ☎02 98 04 19 05
- ADMR DES 2 ABERS : De 9:00 à 12:00 du lundi au vendredi. Répondeur l'après-midi plabennec@29.admr.org ☎02 98 37 60 37
- AMADEUS : AIDE & SOINS À DOMICILE ☎02 98 21 12 40
- ALCOOL ASSISTANCE : ☎06 10 49 84 42
- ou ☎02 98 40 02 38

PLOUVIEN SOLIDAIRE : ☎06 49 25 59 27

plouviensolidaire@gmail.com -

<https://plouvien-solidaire.asso-web.com>

RESTOS DU CŒUR LANNILIS :

☎09 62 13 99 14

Distribution tous les **lundis** (13:30-17:00)

(inscriptions de 9:30 à 11:30)

restoducœur.lannilis@orange.fr

METEO DU WEEK-END



DEFIBRILLATEURS SUR PLOUVIEN : Mairie : 1 place de la Mairie / Salle des Sports des Ecole : 1 Espace Moïse / Salle Jean-Louis Le Guen : 207 rue de Cornouaille / Stade : 66 place de Bretagne (contre le mur des tribunes) / Salle Polyvalente : 47 place des fusillés (dans le hall d'entrée) / Ecole des Moulins : 118 rue Laennec (à l'intérieur du site). Application : [staying alive](https://stayingalive.com).

À Plouvien

INFORMATIONS MUNICIPALES

- **FERMETURE DE LA MAIRIE LE 20 DÉCEMBRE** : **RAPPEL** : la Mairie sera exceptionnellement fermée le mer 20 déc pour formations des agents.
- **NOUVEAU SITE INTERNET** : Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous, **le nouveau site internet de la commune de Plouvien est en ligne**. Totalement reconstruit et repensé, l'accès à l'information y est simplifié afin que chacun s'y retrouve le plus rapidement possible. Il est en ligne depuis lundi 11 déc : <https://www.plouvien.fr>. Il est évolutif et c'est pourquoi nous sommes à votre écoute pour toute requête, suggestion, idée... afin que notre nouveau site devienne votre outil utile et pratique au quotidien.
- **DECORATIONS DE NOËL** : La **Boîte aux Lettres du Père Noël** est installée sur le parvis de la Mairie où chaque enfant peut poster sa lettre à l'adresse : **Père Noël, Chemin des Nuages, Pôle Nord**. N'oublie pas de mettre ton nom, prénom et adresse au dos de l'enveloppe et de la poster avant le 20 décembre.
- **URBANISME** : **Demande de permis de construire** : Loïc GELEBART, constructions agricoles : Kerrohic.
- **ANALYSES D'EAU** : Nitrates (en NO3) : 25 mg/L au 20/11/23. Conclusion sanitaire : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité pour les paramètres mesu-

MÉDIATHÈQUE



☎02 98 40 92 59

mail : mediatheque@plouvien.fr

infos sur le site : <https://livrecommelair.fr>

La Médiathèque sera fermée du 26 au 30 décembre. La boîte "retour des documents" ne sera pas disponible pendant cette période. Merci de votre compréhension. L'équipe de la Médiathèque vous souhaite de **bonnes fêtes de fin d'année**.

HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE du 2 au 6 janvier

mercredi 3	10:00-12:30 / 14:00-19:00
jeudi 4	16:30-19:00
vendredi 5	16:00-19:00
samedi 6	10:00-12:30 / 14:00-17:00

NOUVEL ESPACE "DÉTENTE" à la Médiathèque de Plouvien, salle du 1^{er} étage. Un espace pour se détendre avec des fauteuils, des poufs, de la musique relaxante, des documents en consultation et en prêt, des coloriages (mandalas)... En accès libre - ouvert à tous



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



☎02 98 84 40 35 - www.pays-des-abers.fr

Semaine 51 (du 18 au 22/12) : zone B



Lundi 18 : Kermerrien. **Mercredi 20** : Tariec, Le Créo, Kericuff, Kerilien, Ruméan, Camhars, Kerhad, Roscoarec, Kera-draon, Kergroas, Kerventéan, Kerhals, le Crann, Kergeorges, Toul Ar Bléis, Feunteunigou et St-Jean Balanant (maisons au nord du quartier de Feunteunigou uniquement, le long de la RD). **Vendredi 22** : Kerabo (partie Plouvien), Poulcaër.

Grainothèque
Semences à Partager

Une **GRAINOTHÈQUE** est en place dans la médiathèque de Plouvien. A disposition de tous, dans un but de partage et d'échange, vous pouvez déposer vos surplus de graines ou/et en prendre dans la petite valisette à l'intérieur de la médiathèque.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE : Léna PRETKOWSKI

CULTE CATHOLIQUE

Dimanche 17 décembre à 10:30 : messe à Coat-Méal.
Communication.mp-plabennec@ndfolgoet.fr.

PETITES ANNONCES

TROUVÉE : Clé (avec porte-clés) le 12 déc, abri bus Mespeper. S'adresser en Mairie.

ASSOCIATIONS

♦ **PLOUVIEN SOLIDAIRE** : rue Paotr Tréouré : **Aide alimentaire** : mer 20 déc **uniquement sur RDV. Vente tout public** : mer 3 jan 2024 de 14:00 à 17:00. **Joyeuses fêtes à tous !**
♦ **ALCOOL-ASSISTANCE-PLOUVIEN-PLAUDALMEZEAU** : Prochaine réunion mensuelle le ven 15 déc à 20:30, salle Laen-

nec, Plouvien. **Thème** : Bien préparer les fêtes. Réunion ouverte à tous. Renseignements : 06 71 02 81 29. Par ailleurs Jean le Goff assure une permanence le samedi matin, salle Laennec à Plouvien. **Contact Jean : 06 10 49 84 42.**

SPORTS

♦ **A.S.P. (Foot)** : Samedi 16 : **U7** : repos. **U8** : se déplace à Plouguerneau le matin, début à 10:30. **U9** : se déplace à Kerlouan le matin, début 10:30, stade de Lanveur. **U10A** : reçoit Landéda, match à 10:30, synthétique. **U10B** : se déplace à Bourg-Blanc, match à 10:30. **U11** : reçoit Ploudaniel, match à 10:30, synthétique. **U13** : se déplace à l'AS Brestoïse, match à 12:00, Menez Paul. **U11F** : repos ou entraînement, à valider avec dirigeants. **U13F** : se déplace à Plouvorn, match à 12:15, synthétique du complexe de Bel Air. **U15A** : reçoit Ploudalmézeau, match à 15:30, synthétique. **U15B** : reçoit Bourg-Blanc, match à 13:30, synthétique. **U17** : se déplace à Morlaix à 15:30, synthétique de Coatserho. **Dimanche 17** : **SENIORS A** : se déplace à Portsall, match à 15:00. **SENIORS B** : se déplace à Coat-Méal, match à 15:00. **SENIORS C** : se déplace à St Frégant, match à 15:00. **SENIORS FÉMININES** : se déplace à Plobannalec, match à 13:00. **LOISIRS** : reçoit Kernilis, match à 10:00, synthétique.

♦ **L'HAND ABERIOU (HAND BALL)** : **Babyhand** : 9:45-10:45 & **1^{ers} pas** : 10:45-11:45, JLLG, Plouvien. **Matches** : (voir coach pour l'heure de RDV). **Samedi 16** : **Débutants découvertes** :

contre St-Thonan, Pays de Lesneven, Stade Plabennecois à 13:30 (salle Enoseis, St-Thonan). **11 ans mixte** : contre Corsen HB à 15:20 (Touroussel). **11 ans filles 1** : contre Roz Hand 'Du 29 1 à 14:45 (salle polyvalente, Melgven). **11 ans filles 2** : contre HBC Drennecois à 14:00 (Touroussel). **13 ans filles** : contre Elorn HB 2 à 16:40 (Touroussel). **13 gars** : contre Hermine Kernic HB 2 à 15:00 (salle de L'Europe, Plouescat). **15 ans filles** : contre St-Renan Guilers HB 2 à 18:00 (Touroussel). **18 ans filles 1 & 18 ans filles 3** : exempts. **18 ans gars 1** : contre Côte des Légendes à 16:15 (gymnase Lanveur, Kerlouan). **18 ans gars 2** : contre Entente BBH, Cavale Blanche Lambé 2 à 16:30 (Crann). **Seniors filles** : contre Pays de Lesneven HB 3 à 19:30 (Touroussel). **Dimanche 17** : **15 ans gars** : contre Entente des Abers 1 à 14:15 (Touroussel). **18 ans filles 2** : contre Ergué Quimper HB 1 à 15:45 (Touroussel). **Seniors gars** : 3^{ème} tour de Coupe de France contre Ploufragan et Côte des Légendes à 13:30 (gymnase Lanveur, Kerlouan). **Mercredi 20** : **Loisirs** : contre Entente Sportive La Flèche à 20:30 (Touroussel).

COMMERCES

Nouveau à Plouvien ! L'IMPRÉVU - Cave & bar à vins nomade. Présent tous les vendredis matin sur le parking de la Boucherie Family à Plouvien, découvrez-y une sélection de vins, cidres, bières, et boissons sans alcool de provenance locale. Côté bar, en décembre venez vous réchauffer autour d'un vin chaud ou d'un jus de pomme chaud. L'imprévu propose également des coffrets et bons cadeaux, des ateliers dégustation, chaque mois, à Kerlouan ou à domicile (à partir de 8 pers). Le "wine truck" est privatisable pour tous vos événements privés ou pro. (: 06 76 15 05 89 - limprevu.cave@gmail.com - Facebook et Instagram : L'imprévu - cave & bar à vins nomade.

Près de chez vous

Horaires d'ouverture : 8:30-12:00 / 13:30-17:30
☎ 02 98 37 66 00 - accueil@pays-des-abers.fr

nouveau site internet : www.paysdesabers.bzh

ACCUEIL EMPLOI : ☎ 02 90 85 30 12 - accueil.emploi@pays-des-abers.fr

TOURISME ET ACTIVITES LIEES

Office de Tourisme du Pays des Abers : (www.abers-tourisme.com) : **LANDÉDA - ABER-WRAC'H** : ☎ 02 98 36 89 39 - **PLOUGUERNEAU** : ☎ 02 98 04 70 93 - **LANNILIS** : ☎ 02 98 04 05 43

Profitez de l'automne pour faire ou refaire les parcours Baludik : En téléchargeant l'application Baludik (gratuite), faites une randonnée ludique de quelques heures.

Balade guidée nocturne : 22 déc à 18:00 sur le GR34 autour de l'histoire des îles Vierge et Wrac'h, des phares, de la signalisation maritime et du paysage. Réservation obligatoire à l'office de tourisme ou sur notre site www.abers-tourisme.com.





CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023 : COMPTE-RENDU

Le Conseil s'est réuni le mardi 12 décembre, à 20 h à la Mairie, sous la présidence du Maire, Hervé Oldani. 18 conseillers étaient présents (5 absents avec procuration - 4 absents sans procuration). Après adoption du compte-rendu de la séance du 26 septembre, l'ordre du jour suivant a été étudié :

Décisions du Maire depuis le Conseil du 26 juin 2023 : informations / Pumptrack : convention de maîtrise d'œuvre avec USE - **Rénovation des vitraux de Saint-Jean** : signature de devis Le Bihan Vitraux et Atelier du Landevet - **Requalification des espaces publics** : avenants avec les entreprises Colas et Jardin Service - **SDEF** : adhésion à un groupement d'achat de gaz naturel - **Nouveaux vestiaires du stade Jo Bothorel** : maîtrise d'œuvre Plans et Permis de Construire avec les architectes Tanguy et Le Pape - **Ligne de trésorerie - 200 000 €** : renouvellement du contrat auprès du Crédit Agricole.

Personnel municipal : création de poste et augmentation du temps de travail sur les services Enfance et Technique / Il apparaît de temps en temps que l'organisation du travail de certains agents soit inadaptée. Des évolutions individuelles sont souhaitables. Le Conseil décide donc, sur proposition du Maire, pour un agent, de créer un poste (avec suppression d'un grade) et pour un autre d'augmenter son temps de travail, sans incidence budgétaire.

Personnel municipal : prévoyance sur personnel - Evolution de la participation Employeur / Les employés municipaux bénéficient d'une prévoyance pour perte de salaire principalement. La commune, employeur, est contrainte réglementairement de financer une partie de cette cotisation. Avec effet au 1^{er} janvier 2024, sur proposition du Maire, le Conseil décide de faire évoluer l'aide à la cotisation de 11 à 15 €.

Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) : renouvellement de l'adhésion de Plouvien / Les communes prennent en charge les dépenses induites par les actions menées dans les écoles publiques par les psychologues scolaires dans le cadre des RASED. Une douzaine d'enfants de Plouvien bénéficient des services du RASED (un psychologue et un maître spécialisé), hébergé à Lannilis, dans ses locaux scolaires. Sur proposition de Denise Mercelle, le Conseil accepte de participer au réseau pour les 4 prochaines années à hauteur de 1,50 € / élève de l'Ecole des Moulins. Bourg-Blanc, Coat-Méal, Landéda, Lannilis, Plouguerneau et Plouvien financent le RASED local.

Recensement général de la population : création de 9 postes d'agents recenseurs / Le dernier Recensement Général de la Population (RGP) a eu lieu en 2018. Un nouveau est programmé sur PLOUVIEN du 18 janvier au 17 février 2024. Sur proposition du Maire, 9 agents recenseurs seront recrutés par la commune. Sandrine Bihan sera la coordinatrice des opérations. 143 maisons supplémentaires depuis 2018 seront recensées, soit un total de 1 804 foyers à visiter.

Établissement public de coopération culturelle (EPCC) « Musiques et Cultures » : adhésion de la commune / Des Plouviennois (Parents et enfants) adhèrent à l'école de musique de Lannilis, *Musiques et Cultures*. Afin de bénéficier de réductions tarifaires, comme d'autres familles d'autres communes, elles sollicitent l'adhésion de Plouvien à cet organisme. Le Conseil, considérant le résultat de rencontres entre la Municipalité et le directeur de l'EPCC, considérant un débat au sein des Commissions Animations et Finances-Urbanisme réunies conjointement, et entre les conseillers, décide, sur proposition de Martial Congar (Abstention de Mariette L'Azou), de lui verser une subvention de 550 € pour 2023 /2024, uniquement en faveur des enfants de la commune. La situation financière de l'EPCC sera clarifiée en Juin 2024. Une communication sera faite dans un prochain prône.

Pumptrack : lieu d'implantation / Le Conseil, sur avis d'un bureau d'études, sur proposition de Jacques Lucas, assisté de Thierry Lavanant et Kristell Lainé, détermine le lieu d'implantation du pumptrack sur le terrain communal près de la rue de Cornouaille. Une concertation sera organisée avec les riverains. Les études sur site vont commencer avec des travaux achevés en septembre 2024 selon souhait des élus.

Ecole Saint-Jaoua - Contrat d'association : Montant 2024 / Sur proposition de Denise Mercelle, après avis des commissions Enfance -Jeunesse et Finances, le montant 2024 par élève au titre du Contrat d'Association avec Saint-Jaoua évolue de 710 € à 735 € (+ 3,50 %).

Eclairage public : rénovation de points lumineux - Convention avec le SDEF / Un plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage public a été élaboré : 171 luminaires, âgés de plus de 20 ans, seront à remplacer. Une liste de 41 luminaires et 2 mâts a été transmise au SDEF dans le but d'en chiffrer le coût, évalué à 43 000 € HT, avec un reste à charge communal de 24 700 €. Sur proposition de Jacques Lucas, le Conseil donne son accord aux travaux qui permettront un éclairage urbain plus performant et économique.

Subventions exceptionnelles : 3 associations de Plouvien / Sur proposition de Martial Congar, des subventions sont accordées au profit du Plouvien Basket des Abers (159,72 €) et de l'ASP (212,52 €) pour remboursement de frais de sécurité sur des animations cet automne, et en faveur du Comité de Jumelage Plouvien-Tregaron pour ses 20 ans (500 €).

Finances communales : décision modificative n° 2 et autorisation de dépenses d'investissement 2024 / Sur proposition de Fatima Salvador, le Conseil adopte une décision modificative de 30 100 € et un mini-budget de 215 000 € par anticipation sur 2024 : Il s'agit de provisionner des dépenses urgentes, ou dont l'objet ne pouvait être anticipé : achat de véhicule, dégradations de voirie ou de bâtiments suite à intempérie, dont la tempête Ciaran, études sur le pumptrack, honoraires d'architecte sur le permis de construire de nouveaux vestiaires sur le complexe sportif de Mespeler,....

Cimetière : modification du règlement - Plaque funéraire / Sur proposition du Maire, le Conseil décide que les plaques commémoratives du Jardin Cinéraire en bronze imposées aux familles seront maintenant en granit, moins onéreuses et moins sensibles aux vols.

Crèche Au Clair de la Lune : avance sur subvention 2024 et renouvellement de la convention de fonctionnement / Le Conseil, sur proposition de Florence Bernard, vote une avance de 56 000 € sur la subvention 2024 au profit de l'association Au Clair de la Lune et autorise le renouvellement de la convention triennale avec la commune. La situation de trésorerie de la structure est tendue.

CCPA : convention sur la défense extérieure incendie / La défense extérieure contre l'incendie relève sur le territoire du Pays des Abers de la responsabilité des communes. Pour aider les collectivités membres à gérer ce service, dont 44 bouches à incendie, une assistance de la Communauté de Communes est proposée aux communes. Accord du Conseil pour Plouvien, sur proposition de Jacques Lucas.

CCPA : échange de données géographiques et de services associés - Renouvellement de convention / Le Pays de Brest harmonise et diffuse des données géographiques à l'échelle de ce territoire. Cette démarche met en cohérence des données telles que le plan cadastral, les voies, les adresses, les plans de ville, les réseaux et les documents d'urbanisme à l'échelle des 103 Communes du Pays de Brest. Ces données sont aujourd'hui consultables sur GéoPaysdeBrest et, pour une grande partie, accessibles au grand public. Sur proposition de Jacques Lucas, le Conseil autorise le renouvellement de la convention avec la CCPA.

Entretien d'espaces verts communaux : convention avec les Tontons Tondeurs / Une convention d'éco-pâturage par des mou-

tons / chèvres est proposée avec les Tontons Tondeurs pour entretenir un espace vert rue de Ty-Devet. L'installation d'une clôture et d'un abri couvreraient 4 770 € avec un fonctionnement annuel de 2 160 €. La commune y organiserait des opérations pédagogiques. Sur proposition de Marc Hervé, le Conseil donne son accord à cette convention (Abstention de Bastien Corre).

Association des Parents d'élèves de l'Ecole des Moulins : remboursement de frais par une subvention / Sur proposition de Denise Mercelle, le Conseil attribue une subvention de 135,04 € à l'APE des Moulins pour remboursement de perte de denrées alimentaires suite à une panne électrique sur un congélateur sur la Cantine.

Abri-vélos de la place de la Gare : convention avec le SDEF pour l'électrification de l'équipement / L'abri-vélos Place de la Gare n'est pas raccordé au réseau électrique, ne permettant pas son fonctionnement. L'estimation des travaux, réalisée par le SDEF, est 1 020,00 €, dont 850 € de part communale. Accord du Conseil, sur proposition de Jacques Lucas.

Chapelle Saint-Jean - Restauration de vitraux : sollicitation de subvention / Le Conseil, considérant l'intérêt des travaux complémentaires sur les vitraux de Saint-Jean, sur proposition d'Olivier Le Fur, autorise le Maire à solliciter une subvention 7 675 € x 40 % = 3 070 €, auprès de la DRAC. Le montant de l'opération est de 32 979 € HT.

Chapelle Saint-Jaoua - Sécurisation de 2 calvaires : accord sur travaux - Subvention / 2 calvaires près de la chapelle présentent une inclinaison dangereuse. Sur proposition d'Olivier Le Fur, pour 2 200 €, les travaux sont acceptés, aidés à 50 % par l'Etat, à solliciter.

Voirie communale : remboursement de frais sur réseau d'eaux pluviales à un particulier rue du Prat / Le Conseil, sur proposition de Jacques Lucas, décide de prendre en charge la somme de 5 038 €, à reverser à un particulier qui a pris en charge des travaux d'évacuation d'eaux pluviales sur domaine public rue du Prat. Une servitude d'aqueduc sera établie.

Arrivée de la fibre : point sur les travaux / Olivier Le Fur informe le Conseil que la fin des travaux de déploiement de la fibre sur l'aire de la CCPA est prévue fin 2026, dont l'agglomération de Plouvien. Des ouvertures commerciales du réseau sur 6 communes de la CCPA sont en cours depuis le 16 novembre. 3 200 foyers et entreprises, sont concernés, dont 116 sur l'Est de Plouvien.

Développement commercial : bilan de la mission de la manager de commerce / Plabennec, Lannilis, Plouguin, Saint-Pabu et Plouvien ont recruté en début 2022, pour 2 ans, un manager de Centre-Ville, Lise Tanguy. Un bilan de sa mission est présenté aux conseillers par le Maire : axes communs à poursuivre, réussites sur la commune, dont la boucherie, forces et faiblesses du poste.

Energies renouvelables : mise en place sur la CCPA de Zones d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables / Olivier Le Fur informe le Conseil qu'une loi de 2023 prévoit de mettre en place des zones d'accélération d'énergies renouvelables sur le territoire français. Les communes définiront des Zones d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (ZAPER) où le territoire souhaite prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. La CCPA a proposé de mutualiser ce travail à l'échelle de l'intercommunalité. Le renouvellement du parc éolien de Plouvien s'intègre dans cette démarche. Le Conseil sera saisi du dossier au 1^{er} trimestre 2024.

Participation Citoyenne : point du dossier / Le Maire rappelle que la Municipalité a organisé le 15 novembre une réunion publique sur la Participation Citoyenne, animée par la gendarmerie. 30 personnes y participaient. 7 volontaires se sont signalés auprès du chef de brigade de Plabennec pour intégrer ce dispositif en tant que Référents de Quartier. Il étudie les candidatures. La Participation Citoyenne permet de lutter contre la délinquance, favorise l'entraide et l'attention collective. L'objectif est aussi de prévenir la malveillance dans les quartiers et en zone rurale. L'intention est aussi d'améliorer l'efficacité des interventions de la gendarmerie et l'élimination des infractions.

Résidence Senior : point du dossier / Valérie Gautier informe les Conseillers qu'une rencontre le 7 décembre avec Brest Métropole Habitat a permis d'avoir réponses à certaines interrogations liées au projet de la résidence senior. D'autres réponses sont attendues sur le statut des bâtiments annexes : salle commune et maison d'assistantes maternelles. Un prochain Conseil devra délibérer sur le contenu d'une proposition de convention financière à établir entre BMH et la Commune. Le planning prévisionnel est : consultation d'architectes par mini-concours avant la fin 2023, choix de l'architecte par BMH en janvier 2024, élaboration du projet d'architecte en février, dépôt du permis de construire en juin, consultation des entreprises de septembre à novembre, travaux de janvier 2025 à janvier 2026.

Travaux communaux : le point / Ce dossier est rapporté par Jacques Lucas et Olivier Le Fur. **Rue de la Libération et place de la Gare** : la plantation des arbres en cours et un dysfonctionnement du réseau d'eaux pluviales près de la rue Tanguy Malmanche a été résolu. **Salle Jean-Louis Le Guen** : un problème évacuation des eaux usées a été réglé. **Garéna** : le pont entre Plouvien et Lannilis a été restauré par la CCPA. Des études de travaux sont en cours : étanchéité du toit de l'école des Moulins, vestiaires ASP et pumphack.

Tempête Ciaran : bilan des dommages / Jacques Lucas et Olivier Le Fur en font le bilan : les dégâts sur les bâtiments communaux s'élèvent à 16 000 € minimum. Un devis complémentaire est attendu pour résorber un défaut d'étanchéité sur la toiture de la boucherie, communale. Ces dégâts sont assurés. Des arbres sont tombés sur le Jardin du Prat, Saint-Jaoua et au bord de voies circulées bitumées, de chemins d'exploitation, de randonnée. Un point est également réalisé sur les problèmes d'alimentation électrique, téléphonique (86 signalements sur réseau Orange par les services municipaux !) passés ou en cours de traitement. Un retour de bilan sur les actions municipales et privées, dont des associations et des agriculteurs, durant cet événement, est fait.

Communication : mise en route du nouveau site internet / Martial Congar indique que le site internet rénové de la commune est en ligne. Un comité de pilotage, composé de Sandrine Bihan et des élus Marc Hervé, Thierry Lavanant et Arnaud Donou, a œuvré sur ce sujet, accompagné de la société Anaximandre.

Agenda : passé et futur / 28 novembre : restitution de l'analyse des besoins sociaux à la CCPA, qui met en évidence le vieillissement de la population sur les 13 communes de l'intercommunalité et la fracture numérique / **2 décembre** : forum sur « Construire Plus et mieux » par Finistère Habitat à Pleyben / **4 décembre** : visite de Didier Le Gac en Mairie pour échanger sur les financements d'Etat sur les projets communaux / **6 janvier** : vœux 2024 du Maire, ouverts à tous, à la Forge à 11 h / **13 février** : conférence numérique vers les Aînés avec Ildys sur les usages courants des ordinateurs, téléphones...

Conseil Municipal des Enfants (CME) : actualités / Kristell Lainé rappelle que le CME du 2 décembre était axé sur la Solidarité en partenariat avec les écoles et Plouvien Solidaire.

Activités communautaires : actualités / Sont évoquées par le Maire les dernières actualités, dont l'expérimentation ILLICOV sur le co-voiturage vers Brest, la construction du centre technique communautaire et la première collecte des bacs jaunes, confirmée au 2 janvier 2024.

Mobilités / Yann Chédotal souhaite constituer un groupe de travail d'élus pour améliorer la mobilité des cyclistes à court terme sur le bourg et les déplacements en général sur Plouvien. La commission Travaux y sera associée. Valérie Gautier, par la fondation Ildys, va organiser une mise en situation de déplacements de personnes âgées vers Brest-centre en transport en commun.

Prochain Conseil Municipal / Le prochain Conseil aura lieu le 25 janvier 2024 à 20 h.

La séance a été levée à 23 h.